

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 13 décembre 2013

L'an deux mil treize, le treize décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mme Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie- Catherine Portugal – MM. Bruno Blondel, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Etait représenté M. Pierre Chavonnet donne pouvoir à M. Igor Wilkes.

Etaient absents Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Madame Guineau souhaite que soit apportée la modification suivante au paragraphe sur les « déclarations à l'INPI » : *Le Maire présente un problème concernant l'inscription des marques sur le site INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) concernant n° 10 3 742 324 (Gerberoy, GERBEROY et Clos Gerberoy) et n° 08 3 599 044 (Rose de Gerberoy)*. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2013 avec cette modification.
- **Projet d'arrêté de stationnement au Pommier Malsoin**: Le Maire explique que lorsque les places de stationnement seront matérialisées au Pommier Malsoin, un arrêté municipal de stationnement sera rédigé. Le stationnement sera possible sur les places prévues à cet effet et les arrêts de courte durée seront autorisés. Dans le but de faire ralentir les automobilistes, l'idée de mettre 50kms/heure sur chacun des panneaux « Pommier Malsoin » est envisagée. Une plaque « Pommier Malsoin » réalisée par l'atelier poterie a été posée sur la façade de Madame Caron. En ce qui concerne Gerberoy, Madame Lassalle est opposée aux ralentisseurs. Le Maire rappelle que ce dossier est à l'état de projet et nécessite l'accord de l'UTD, du Conseil Général et du Conseil Municipal.
- **Recensement de la population** : La population de Gerberoy sera recensée du 16 janvier 2014 au 15 février 2014. Pour cela, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Madame Erika Péroz aux grades de coordonnatrice communale et d'agent recenseur.
- **Propositions de rendez-vous** : Madame le Maire précise qu'un rendez-vous a été pris auprès de l'UTD (Unité Territoriale et Départementale). La rencontre aura lieu le vendredi 17 janvier 2014 à 9h30 et sera principalement axée sur le projet et le devis fourni par l'ADTO (Assistance Départementale des Territoires de l'Oise) concernant la circulation et le stationnement au sein de Gerberoy.
L'Entreprise Denis a été sollicitée à plusieurs reprises pour le suivi des travaux de la Tour Porte, des Remparts,...). L'entreprise n'ayant pas donné de réponse, un courrier en recommandé avec accusé de réception lui sera adressé prochainement. Les membres du Conseil Municipal demandent à Madame le Maire l'intervention d'un expert de la compagnie d'assurance de la commune pour un débat contradictoire avec l'expert nommé par l'entreprise Denis.
L'Architecte des Bâtiments de France et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont également été sollicités pour avis sur le parking de la CCPV, sur le chevet plat et le vitrail de la Collégiale.

- **Statuts du Syndicat d'Électrification** : Le syndicat d'électrification de Songeons – Marseille en Beauvaisis sera dissout au 31 décembre 2013. Les compétences seront transférées au syndicat d'électrification de l'Oise ; les statuts doivent être modifiés en conséquence. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification des statuts.
- **Devis pour les contreforts de la Collégiale** : Le Maire contactera Monsieur Delargillière pour qu'il adresse un devis détaillé concernant les travaux sur les contreforts, les raccords côté maison bleue et les tuiles.
- **Convention 2013 avec l'Office de Tourisme de la Picardie Verte** : Le Maire rappelle que, comme chaque année, cette convention est tripartite (CCPV, Office de Tourisme et Commune). Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité le Maire à signer ladite convention pour l'année 2013 et à engager la même convention pour 2014. Cette convention permet l'ouverture du Musée les samedis, dimanches et jours fériés, la visite guidée pour les groupes à Gerberoy (avec un retour de 1 € par visiteur pour la commune), et un retour sur les ventes réalisées à la boutique de l'Office de Tourisme et les ventes au Musée.
- **Demande de subvention** : L'EMION (Ecole de Musique de Songeons) a adressé une demande de subvention. Un enfant de la commune étant inscrit dans cette école, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une aide financière de 15 €.
- **Questions diverses** :
 - **Bail de chasse** : Le Maire rappelle que la délibération a été prise en 2011. La commune a rédigé le bail de chasse mais est en attente des statuts de l'association des chasseurs de Gerberoy pour signature.
 - **Déclarations à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle)** : Le Maire explique qu'une rencontre avec un des deux déclarants a eu lieu le jeudi 21 novembre 2013 à la Mairie et fait lecture du courrier reçu le 5 décembre 2013. Les membres du Conseil Municipal décident à la majorité (7 pour et 2 abstentions) de saisir l'avocat choisi par la commune pour suite de ce dossier. Madame le Maire déposera ce même courrier en mains propres aux deux déclarants.
 - **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CCPV** : Le Maire précise que le commissaire enquêteur du SCOT tiendra une permanence le vendredi 20 décembre 2013 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Songeons.
 - **Association Fête des Roses** : Madame Lise-Marie Lassalle présente le bilan de la Fête des Roses 2013. Le solde étant créditeur de 3 465 €, l'association fera un don de 150 € à l'EMION pour sa prestation lors de la fête 2013 et un reversement de 2 000 € à la commune pour les rideaux et les travaux de peinture au musée.
 - **Réunion « signalétique »** : Madame Françoise Guineau a réuni les commerçants et artisans de Gerberoy le samedi 23 novembre 2013. La signalétique au sein de la commune a été le principal point abordé. Une seconde réunion sera organisée en début 2014 pour proposition au Conseil Municipal.
 - **Galette des Rois** : Elle aura lieu le samedi 11 janvier 2014 à 16h00 dans l'ancienne école.
 - **Réunion du comité des travaux** : Le Maire propose de réunir le comité des travaux le samedi 11 janvier 2014 à 10h30 dans l'ancienne école. Plusieurs points y seront abordés : Route du cimetière, chemin de la messe, chevet plat et vitrail de la Collégiale, renforcement du talus du rempart Nord Est, déchets verts,...).
 - **Prochaines séances du conseil municipal** : Elles auront lieu les vendredis 7 février et 14 mars à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h35.